John Carter Brown.

08708

DÉTAIL PARTICULIER
POUR
LA CARTE DE LA GONAVE,
Ajoutée en 1788
AU PILOTE
DE L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE.

Par M. DE LIEUDÉ DE SEPMANVILLE,
Élève de la Marine de la première classe.

RPJCB

EXPOSÉ

Des principales opérations, d'après lesquelles on a dressé la Carte de la Gonave, avec quelques détails sur la navigation autour de l'Isle & dans le canal du Sud.

LA perte de divers bâtimens du Roi & du Commerce sur les recifs de la Gonave, les avaries considérables essuyées par beaucoup d'autres dans ces mêmes parages, faisoient desirer depuis long-temps que les côtes de cette île & les recifs dont elle est environnée, fussent bien connus.

M. le Comte de la Luzerne, Gouverneur général des Isles sous le vent, jeta les yeux sur moi en 1787, pour remplir cette mission qui avoit rapport à celle dont j'étois chargé dans la partie du Sud de Saint-Domingue, & au travail géographique que je venois de faire dans la partie du Nord-Est de Terre-neuve.

Il me fut enjoint de lever le plan du circuit de la Gonave & des recifs qui en rendent les approches dangereuses, de lier ensuite cette île à la terre, en déter-

minant géométriquement la position & la distance de divers points de la Gonave, relativement à d'autres points connus de la côte de Saint-Domingue.

En conséquence de cet ordre, j'ai, par des opérations & des calculs trigonométriques, assigné la position de la pointe de Saint-Marc & du magasin du Montroui, relativement aux deux extrémités d'une base de 3150 toises *(a)*; & aussi la position respective de la rade du petit Goave, du Tapion & de Miragoane, en m'appuyant sur deux points de la côte du Sud de la Gonave, qui sont, la pointe Fantasque & la pointe du Cheval-de-Roche, dont la distance a été conclue de 9695 toises, par une base mesurée de 2493 toises.

C'est par des opérations semblables que j'ai déterminé l'étendue de la Gonave, & des recifs dont elle est en quelque sorte hérissée. Les détails & contours des côtes & recifs de cette île, ont été tracés d'après mes opérations & remarques; ceux des côtes de Saint-Domingue, sont tirés du Côtier de M. le Comte d'Estaing, & assujétis aux déterminations de M. le Comte de Chastenet de Puysegur.

Il résulte de la suite de mes triangles, que l'étendue de l'île est, dans sa plus grande longueur, de 32 milles marins *(b)*, sur sept à huit dans sa plus grande largeur.

(a) Mesurée sur l'eau entre la pointe N. E. de l'île de la Gonave & l'îlet à la Mare, avec les précautions nécessaires pour m'assurer de son exactitude.

(b) De 60 au degré.

Voici les angles pris aux extrémités des baſes, pour lier la Gonave à la côte de Saint-Domingue, avec les relèvemens corrigés de la variation.

Dans la Partie du Sud.

A la pointe du Cheval-de-roche.

Entre la pointe Fantaſque & le milieu du Tapion du petit Goave.....	42^{d} 15′
Entre *idem* & la pointe Antoine.....	49. 40.
Entre *idem* & Miragoane.....	84. 10.

A la pointe Fantaſque.

Entre la pointe du Cheval-de-roche & le milieu du Tapion du petit Goave.....	108^{d} 20′
Entre *idem* & la pointe Antoine.....	98. 00.
Entre *idem* & Miragoane.....	64. 32.
Le milieu du Tapion au.....	Sud.

Dans le Nord-Eſt de l'Iſle.

A la pointe-à-Galet.

Entre l'îlet à la Mare & la pointe de Saint-Marc...	73^{d} 59′
Entre *idem* & le magaſin de Montroui.....	118. 24.
La pointe de Saint-Marc au.....	Nord. 6. 20. Eſt.

A l'îlet à la Mare.

Entre la pointe-à-Galet & la pointe de Saint-Marc.	90^{d} 00′
Entre *idem* & le magaſin de Montroui.....	47. 15.

La variation a été obſervée à terre en différens endroits de l'île de la Gonave : les réſultats de ſix obſervations

ont varié de 6d à 6d 45′ N. E. L'on a adopté 6d 20′, n'ayant trouvé qu'une seule fois 6d 45′, tandis que toutes les autres ont donné 6d 15′ à 6d 20′.

En adoptant la longitude de la pointe de Saint-Marc de 75d 14′ 59″, & sa latitude de 19d 2′ 18″ telles qu'elles ont été déterminées par M. le Comte de Chastenet de Puysegur, il résulte des angles & relèvemens ci-dessus les positions suivantes.

Isle de Saint-Domingue.

	Longitude.	Latitude.
Tapion du petit Goave.....	75d 15′ 24″	18d 27′
Morne au fond de la baie de Miragoane.....	75. 30.	18. 26. 20

Isle de la Gonave.

Islet à la Mare.....	75d 19′ 36″	18d 51′ 10″
Pointe-à-Galet.....	75. 16. 20.	18. 49. 55.
Pointe Fantasque.....	75. 15. 18½.	18. 41.
Pointe du Cheval-de-roche....	75. 25. 31.	18. 44. 12.
De la suite des opérations de détail, on a conclu pour la pointe Est.	75. 13. 33.	18, 43. 30.
Et pour le milieu de la pointe Ouest.	75. 44. 35.	18. 56. 0.

Après avoir mis sous les yeux des Navigateurs les principaux fondemens de ma Carte, je dois ajouter, pour augmenter leur confiance, qu'elle a été dressée au dépôt de la Marine, sous l'inspection de M. le Marquis de Chabert.

Les recifs les plus dangereux ſont ceux qui ſemblent tenir à la terre de la petite Gonave, & qui s'étendent à plus d'une lieue au large; cependant ils ſont à huit cents toiſes environ de la côte, & l'on pourroit paſſer au beſoin entr'eux & la petite Gonave, même avec un Vaiſſeau; mais il ſeroit fort imprudent de l'entreprendre ſans y être forcé & ſans un vent bien fait, les courans y étant très-violens & fort irréguliers: j'ai cependant obſervé qu'ils portoient plus généralement au N. N. E. dans cette partie & entre les deux Gonaves.

Les petits bâtimens tirant 8 à 9 pieds d'eau, peuvent trouver un bon mouillage dans l'Oueſt de la petite Gonave; pour y arriver, la paſſe du Sud eſt infiniment préférable à celle du Nord.

La pointe du N. E. de la Gonave, appelée *pointe-à-Galet*, eſt baſſe, elle eſt bordée d'un recif qui prolonge la côte de l'Eſt en venant au Sud, & s'étend à 1100 toiſes au large, vis-à-vis l'endroit appelé *trou-à-l'eau*; en dedans eſt un fond blanc, où l'on trouve depuis 4 juſqu'à 6 braſſes.

Pour naviguer à terre de ce recif, ce que peut faire tout petit bâtiment tirant 9 à 10 pieds, il faut en venant de l'Eſt, prendre une paſſe qui ſe trouve vis-à-vis de la cabane d'un Pêcheur. Il y a différentes autres paſſes que l'on reconnoît facilement par l'abſence des fonds blancs; à cent toiſes à peu-près en dedans du

recif, on peut longer la côte jusqu'à l'Anse-à-Galet. Dans le cas où le vent manqueroit. il y a mouillage par-tout; les endroits à préférer sont l'Anse-à-Piron, le Trou-Constantin & l'Anse-à-Galet particulièrement où j'ai éprouvé que l'on étoit fort bien; la tenue y est bonne, & le recif empêche de ressentir les effets de la mer.

Les différens mouillages sur la côte du Nord pour des bateaux ou goëlettes sont, l'îlet à la Mare, le grand Lagon & le canal de Bahamme où l'on est également à l'abri; le reste de la côte du Nord est aussi bordé de recifs, mais ils sont très-près de terre, & on n'y trouve point de mouillage.

La partie de l'Oueſt est une côte de fer que l'on peut ranger d'assez près; il n'en est pas de même depuis la pointe du S. O. jusqu'à la pointe-à-Retourés. La ligne ponctuée sur la Carte, renferme une quantité de petits recifs séparés & presque à fleur d'eau; plusieurs petits bâtimens peuvent mouiller à l'endroit de cette partie appelée *les Baleines;* mais il est indispensable d'avoir un pratique.

Le seul endroit où l'on pourroit mouiller deux ou trois grands bâtimens, tels que Frégates, est la baie du Parc, située dans le N. O. de la pointe Fantasque : les approches en sont dangereuses, à cause de différens recifs séparés qui ne découvrent pas.

Le recif nommé *Rochelois*, avoit été funeste à beau-

coup de Navigateurs, il étoit encore inquiétant pour tous, parce que ſa poſition n'avoit jamais été bien aſſignée, il ſe trouve dans le canal qui ſépare la côte du Sud de la Gonave de celle de Saint-Domingue. M. le Comte de la Luzerne me chargea également de le reconnoître & d'en fixer la poſition: je fus mouiller environ à une encablure des roches qui ſont à découvert, je me tranſportai ſur les roches mêmes, où je fis quatre obſervations de latitude, & où je relevai tous les objets en vue; je meſurai avec ſoin l'étendue entière du haut-fond, dit *du Rochelois;* ſa largeur eſt de 2000 toiſes, dans la direction à peu-près Nord & Sud, & ſa longueur de 3155 toiſes de l'Eſt à l'Oueſt. On ne trouve point de fond au dehors de la ligne ponctuée ſur la Carte.

On connoiſſoit déjà les roches qui ſont vers le milieu de ce recif; j'en ai trouvé l'étendue de 125 toiſes; elles découvrent entièrement à baſſe-mer, mais on n'en aperçoit que trois pointes lorſque la mer eſt haute. M. le Comte de Chaſtenet-Puyſegur qui n'avoit point eu occaſion de parcourir l'étendue de ce recif, dit dans ſon détail ſur la navigation aux côtes de Saint-Domingue, que les roches qui découvrent, ſont les ſeules choſes que l'on ait à craindre ſur le Rochelois: cependant j'ai trouvé encore deux autres haut-fonds qui n'ont que fort peu d'étendue, & ſont cependant très-dangereux, puiſqu'il n'y a que deux braſſes d'eau; l'un ſe trouve à 800 toiſes dans le N. N. O. des roches du milieu; l'autre

08709

à 300 toiſes dans le N. O. des mêmes roches. Il eſt à craindre qu'il n'exiſte encore d'autres écueils ſur le Rochelois; je n'ai pu m'en aſſurer, n'ayant paſſé que quatre jours à le parcourir : il eſt très-prudent de l'éviter en entier ſi l'on eſt ſur un grand bâtiment. Il y a plus d'eſpace pour louvoyer dans le Nord que dans le Sud de ce recif, il faut ſeulement avoir attention de ſe tenir au moins à un mille de diſtance de la Gonave ſi l'on paſſe dans le Nord; ſi au contraire on paſſe dans le Sud, l'on peut ranger la côte de Saint-Domingue qui eſt ſaine dans cette partie.

La latitude des roches du milieu du Rochelois, déduite de quatre obſervations, eſt de 18^{d} 37′ 20″.

Relèvemens corrigés de la variation, faits ſur le recif appelé Rochelois, *& qui ont ſervi à en déterminer la poſition.*

L'enfoncement de la baie du Parc.....	O.	14^{d}	40′	Nord.
Le Tapion du petit Goave.....	O.	28.	0.	Sud.
Un petit Morne à Miragoane.....	O.	31.	30.	Oueſt.
L'anſe-à-Veau.....	S.	37.	0.	Oueſt.
Le bourg du Rochelois.....	S.	5.	30.	Oueſt.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1788.

E787
.P994J